



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 16 avril 2024

Communiqué de presse

Sécurisation de la ressource en eau pour l'agriculture dans le Tarn-et-Garonne : des avancées significatives

La sécurisation de la ressource en eau est un enjeu majeur pour l'agriculture de département. Année après année, le Tarn-et-Garonne est soumis à des étiages de plus en plus sévères, sur les grands cours d'eau comme sur leurs affluents.

La viabilité du modèle agricole du Tarn-et-Garonne, basé sur l'arboriculture et la polyculture-élevage sur de petites exploitations, dépend pleinement de sa capacité à s'adapter dans un contexte de changement climatique.

Face à ces enjeux, et pour répondre aux difficultés remontées par les agriculteurs dans la concrétisation de leurs projets de création ou d'agrandissement de retenues d'eau ou de curages, le préfet de Tarn-et-Garonne préside depuis le 8 février dernier des réunions de travail avec la profession agricole, les services de l'État, les collectivités et autres acteurs compétents (Agence de l'eau et ASA).

Ce lundi 15 avril, la troisième réunion sous ce format a permis d'identifier cinq projets prioritaires à conduire, qui seront autorisés avant l'été 2024.

Au total, par l'agrandissement ou la création de retenues, c'est un volume de plus de 60 000 m³ supplémentaire qui viendra s'ajouter à l'existant, avec des retenues allant de 3 000 m³ à 20 000 m³.

Grâce au travail de concertation mené sur le terrain, les projets portés par les agriculteurs se concrétisent, répondant à un besoin de simplification et d'accélération, mais aussi d'adaptation à l'urgence du changement climatique en permettant un meilleur usage de l'eau et la diminution des prélèvements dans la nappe.